



## Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

**5899<sup>e</sup>** séance

Mercredi 28 mai 2008, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	Sir John Sawers . . . . .	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Kumalo
	Belgique . . . . .	M. Belle
	Burkina Faso . . . . .	M. Kafando
	Chine . . . . .	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica . . . . .	M. Urbina
	Croatie . . . . .	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie . . . . .	M. Churkin
	France . . . . .	M. Ripert
	Indonésie . . . . .	M. Natalegawa
	Italie . . . . .	M. Spatafora
	Jamahiriya arabe libyenne . . . . .	M. Ettalhi
	Panama . . . . .	M. Arias
	Viet Nam . . . . .	M. Bui The Giang

### Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

08-35445 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Robert Serry, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Serry à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Robert Serry, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général. Je lui donne maintenant la parole.

**M. Serry** (*parle en anglais*) : Le Moyen-Orient a été le théâtre, ce mois-ci, de plusieurs faits nouveaux au plan politique. On a annoncé le début de négociations de paix indirectes entre Israël et la Syrie. Les négociations israélo-palestiniennes se poursuivent. De nouvelles promesses d'investissement dans l'économie palestinienne ont été faites et de nouvelles mesures annoncées pour améliorer les conditions sur le terrain, en Cisjordanie. Les efforts menés par l'Égypte en vue d'un cessez-le-feu à Gaza sont en cours. Au Liban, une initiative de la Ligue arabe emmenée par le Qatar a produit un accord visant à débloquer une impasse de 18 mois.

Le rôle actif des pays de la région pour régler les problèmes qui y ont cours est louable et mérite notre appui. C'est essentiellement grâce à eux que plusieurs processus sont désormais en marche qui pourraient changer durablement la face du Moyen-Orient, aujourd'hui déchiré par les conflits. En même temps, ces processus restent fragiles. Les causes profondes des

tensions doivent encore être traitées par le biais de nouveaux progrès politiques et d'une action renforcée sur le terrain. Ce n'est nulle part aussi urgent que sur la voie des négociations israélo-palestiniennes, dont je vais maintenant parler, pour commencer.

Les négociations bilatérales confidentielles entre Israël et les Palestiniens sont en cours. Des discussions globales ont lieu, et les parties restent attachées au processus. Cependant, il semble que des lacunes importantes doivent encore être comblées. Lorsque le Quatuor s'est réuni le 2 mai à Londres, il a mis l'accent sur ses encouragements et son appui constants aux efforts visant à conclure un traité de paix cette année. La Secrétaire d'État Rice des États-Unis s'est rendue dans la région immédiatement après cette réunion pour faire avancer le processus d'Annapolis, et le Président Bush des États-Unis a, lors d'une visite ultérieure, insisté sur son appui au processus.

Le Quatuor a également souligné l'importance de progrès tangibles et visibles sur le terrain pour renforcer la confiance et créer un climat propice aux négociations. Dans le domaine économique, il a été souligné à la réunion du Comité de liaison ad hoc, toujours le 2 mai, qu'Israël doit permettre une réforme et un relèvement économique en Palestine; les Palestiniens doivent poursuivre leurs efforts de réforme; et les acteurs régionaux et internationaux doivent continuer de leur apporter un appui concret.

Nous nous félicitons de l'appui budgétaire supplémentaire que les pays arabes ont accordé à l'Autorité palestinienne et nous notons qu'une aide accrue de la part des donateurs, notamment ceux de la région, sera cruciale pour combler un déficit budgétaire de 600 millions de dollars. L'ONU envisage d'accueillir la prochaine réunion du Comité de liaison ad hoc en marge de l'Assemblée générale en septembre.

L'Autorité palestinienne a terminé l'élaboration de son plan de réforme et de développement 2008-2010 et a commencé à mettre en œuvre près de 200 projets de développement pour un montant de 250 millions de dollars. Le Gouvernement a récemment approuvé 226 autres projets.

Une conférence palestinienne sur l'investissement, qui visait à attirer les investissements du secteur privé, s'est tenue à Bethléem du 21 au 23 mai. Des centaines de représentants étrangers et des sociétés palestiniennes, y compris de Gaza, y ont pris

part. Le Premier Ministre Fayyad a annoncé que les investisseurs avaient promis de financer des projets palestiniens de développement d'entreprises, notamment d'importants projets de logements en Cisjordanie, à hauteur de 1,4 milliard de dollars. Israël était favorable à la conférence et a octroyé plus de 500 visas et permis à des investisseurs étrangers, certains originaires de pays qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec Israël.

Le 13 mai, le Représentant du Quatuor, M. Tony Blair, a annoncé un train de mesures coordonnées avec les parties visant à encourager le développement économique, à faciliter la circulation et à assouplir les restrictions à la circulation et à l'accès, à développer 60 % de la Cisjordanie dans la zone C et à renforcer les capacités et les résultats des Palestiniens en matière de sécurité. Ces mesures visent également à créer autour de Djénine une zone économique et de sécurité dont la réussite pourrait en faire un modèle.

Ces différentes mesures sont prometteuses, mais l'action sur le terrain demeure cruciale. Comme souligné par le Quatuor, il reste beaucoup à faire pour améliorer les conditions, tenir les engagements pris récemment et honorer les obligations qui découlent de la Feuille de route. Certaines mesures ont déjà été prises. Par exemple, les Forces de sécurité palestiniennes ont poursuivi leurs efforts en vue de désarmer et d'arrêter des militants. Elles ont saisi une cache d'armes et d'explosifs illégaux à Bethléem et, le 3 mai, quelque 500 membres du personnel de sécurité, pour la plupart formés et équipés en Jordanie avec l'appui du Coordonnateur des États-Unis pour les questions de sécurité, ont été déployés à Djénine et autour de cette ville. Une conférence organisée par l'Union européenne (UE) visant à appuyer les mesures en matière de sécurité civile et dans le secteur de la justice doit se tenir à Berlin le 24 juin.

Les efforts constants que déploient les Palestiniens pour s'acquitter de leurs engagements en matière de sécurité contractés en vertu de la Feuille de route doivent être encouragés et appuyés par toutes les parties. Dans ce contexte, nous notons qu'Israël a approuvé la réouverture de 20 postes de police palestiniens. Toutefois, les incursions des Forces de défense israéliennes (FDI) se poursuivent en Cisjordanie, notamment dans des zones où les Forces de sécurité palestiniennes sont déployées. En outre, Israël n'a pas accepté que certains équipements soient fournis aux Forces de sécurité palestiniennes.

L'assouplissement des restrictions à la circulation et à l'accès demeure une condition préalable essentielle au relèvement économique en Palestine. À cet égard, la suppression de deux barrages routiers dans le sud de la Cisjordanie et d'un autre dans la région de Qalqiliya devrait avoir un impact important sur l'activité économique. La décision de lever d'autres obstacles dépendra de l'évaluation qui sera faite de la sécurité, et cinq autres obstacles devraient être adaptés pour faciliter la circulation. Il est essentiel que d'autres mesures soient prises, le nombre d'obstacles à la circulation en Cisjordanie étant actuellement de 600. Nous notons également qu'Israël a annoncé qu'il allait accorder 5 000 permis spéciaux à des travailleurs palestiniens en Israël.

Le 2 mai, le Quatuor a exprimé sa profonde préoccupation devant la poursuite des activités de colonisation et a invité Israël à geler ces activités, y compris celles découlant de la croissance naturelle, et à démanteler les avant-postes érigés depuis mars 2001, comme l'exige la Feuille de route. Cependant, les constructions se poursuivent dans la plupart des colonies de peuplement, tout comme la construction d'infrastructures de colonie à Jérusalem-Est et dans l'ensemble de la Cisjordanie. Cette activité enfreint le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité. Nous notons également avec préoccupation le nombre croissant d'actes de violence commis par des colons et le manque de faits indiquant que les colons font régner l'ordre public.

Les institutions palestiniennes de Jérusalem-Est restent fermées sur l'ordre des Israéliens, en dépit des engagements contractés dans le cadre de la Feuille de route. Des centaines d'ordres de démolition sont en attente d'exécution contre des structures palestiniennes à Jérusalem-Est, en plus des quelque 3 000 autres ordres de démolition qui concernent le reste de la Cisjordanie. Le Gouvernement israélien a entrepris de les revoir, conformément au train de mesures du Représentant du Quatuor Blair.

Les travaux de construction du mur se sont poursuivis dans le territoire palestinien occupé; ces travaux ne suivent pas la Ligne verte et sont contraires à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

J'en viens maintenant à Gaza et au sud d'Israël, où la crise politique, sécuritaire, humanitaire et relative aux droits de l'homme, déjà complexe, s'est aggravée au cours du mois écoulé. Au total, 4 civils israéliens ont été tués par des militants palestiniens et au moins

30 personnes ont été blessées au cours de la période considérée. En tout, pendant la même période, 50 Palestiniens, dont au moins 18 civils, et parmi eux 11 enfants, ont été tués au cours d'opérations des FDI, principalement à Gaza. Deux cent sept Palestiniens ont été blessés, dont au moins 22 enfants.

Nous condamnons les attaques perpétrées par le Hamas et d'autres groupes militants sur les points de passage de Gaza. Ces attaques sont également totalement contraires aux intérêts de la population civile de la bande de Gaza et sapent tous les efforts déployés pour l'aider. Les attaques contre le terminal de carburant de Nahal Oz ont été pour beaucoup dans la crise de carburant dans la bande de Gaza. Le passage d'Erez, par lequel doivent passer les travailleurs humanitaires et les urgences médicales, a été fermé jusqu'à hier suite à un attentat-suicide perpétré le 22 mai à l'aide de quatre tonnes d'explosifs placés dans un camion, qui a causé de graves dégâts matériels au terminal d'Erez. Cette explosion a également endommagé les lignes électriques entre Gaza et Israël, causant une coupure totale de courant pendant six jours dans les zones septentrionales de Gaza. Kerem Shalom, le principal point de passage des marchandises à destination de Gaza, est resté fermé depuis l'attaque qui l'a pris pour cible le 19 avril.

Nous condamnons les tirs aveugles de roquettes à partir de Gaza sur Israël. Depuis le dernier exposé au conseil, 191 roquettes et au moins 183 mortiers ont été tirés sur des cibles civiles israéliennes ou sur des points de passage à partir de Gaza. Parfois, ces attaques sont lancées de zones civiles. L'on continue d'être préoccupé par des allégations de contrebande. Le 14 mai, une roquette à longue portée a touché un centre commercial de la ville israélienne d'Ashkelon, faisant des dizaines de blessés civils.

Les opérations des FDI, y compris des incursions terrestres et des attaques aériennes, se sont poursuivies au cours de la période considérée. Nous comprenons les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, mais nous déplorons vivement que des civils soient tués et blessés au cours de certaines de ces opérations. Les FDI doivent veiller à faire preuve de la plus grande retenue et à se conformer au droit international, afin de ne pas mettre en danger la vie de civils.

Les conditions humanitaires du million et demi de personnes résidant dans la bande de Gaza ne cessent de se détériorer. Ces personnes sont prises entre la

fermeture des points de passage du fait d'attaques de militants et les mesures israéliennes équivalant à un châtement collectif. Environ 5 % du pétrole et 16 % du diesel qui entraînent en moyenne chaque semaine à Gaza avant juin 2007 ont été livrés au cours de la période examinée, menant pratiquement à un arrêt de la circulation automobile et à la cessation de certaines des opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, notamment la distribution d'aliments, durant quatre jours ouvrables. Entre-temps, bien que 70 % du carburant industriel nécessaire pour le fonctionnement de la centrale électrique de Gaza soit arrivé à Gaza au cours de cette période, la centrale a été totalement fermée durant deux jours, le 10 mai, les importations et la fourniture de combustible étant trop sporadiques.

Presque tous les habitants de Gaza font face à de graves problèmes d'accès à l'eau, dont la fourniture est interrompue à cause du manque de carburant et de pièces détachées. Jusqu'à 80 millions de litres d'eaux usées non traitées ou partiellement traitées continuent d'être quotidiennement déversés dans la mer Méditerranée. On estime à 600 tonnes les débris qui s'amoncellent chaque jour dans les rues, avec les risques sanitaires que cela représente. En mai, la prise d'un pêcheur représentait 50 % de ce qu'elle était à la même période l'année dernière. La pénurie de viande a été aggravée par la destruction de deux fermes avicoles le 17 mai au cours d'opérations des FDI. Aucune exportation n'a quitté Gaza pendant cinq mois, et seuls 77 camions sont sortis de Gaza au cours des six mois précédents.

Le point de passage de Rafah vers l'Égypte a été ouvert exceptionnellement entre le 10 et le 12 mai, pour permettre à 140 des 1 700 patients nécessitant des soins et à environ 750 étudiants et d'autres personnes de se rendre en Égypte. Quelque 550 résidents de Gaza ont également emprunté ce point de passage pour revenir à Gaza à partir de l'Égypte.

Entre-temps, les institutions palestiniennes à Gaza sont de plus en plus séparées de l'Autorité palestinienne elle-même, et les tensions entre le Hamas et le Fatah sont de plus en plus manifestes. En outre, des éléments salafistes sont soupçonnés d'avoir commis des attentats contre des cafés et d'autres institutions associées aux chrétiens, à Gaza, pendant la période examinée.

Par ailleurs, aucun accord n'a été conclu concernant la libération du soldat israélien capturé, Gilad Shalit, ou des prisonniers palestiniens. Le Comité international de la Croix-Rouge n'a toujours pas été autorisé à rencontrer le caporal Shalit.

L'ONU a fait part clairement à plusieurs reprises de notre crainte que la situation à Gaza et dans les environs ne devienne intenable, et nous avons appelé à une stratégie différente, plus positive pour Gaza. À Londres, le Quatuor a insisté pour mettre en place une nouvelle stratégie pour Gaza, qui assurerait la sécurité à tous ses habitants, mettrait fin à tous les actes de terrorisme, assurerait l'ouverture contrôlée et durable des points de passage de Gaza pour des raisons humanitaires et pour le trafic commercial, appuierait le Gouvernement légitime de l'Autorité palestinienne et mettrait en place les conditions permettant la mise en œuvre de l'Accord réglant les déplacements et le passage de 2005.

C'est pourquoi nous saluons et appuyons les efforts actuellement menés par l'Égypte pour apaiser la violence et améliorer la situation sur le terrain. Les efforts se poursuivent grâce aux contacts entre l'Égypte et les représentants du Hamas et d'autres groupes à Gaza, ainsi qu'avec les Gouvernements israélien et palestinien. Nous exhortons vivement toutes les parties à participer de façon constructive à cet effort primordial, aux côtés de l'Égypte.

J'en viens maintenant au dossier israélo-syrien. Le 21 mai, les Gouvernements israélien, syrien et turc ont publié des déclarations simultanées, confirmant qu'Israël et la Syrie avaient entamé des pourparlers de paix indirects sous les auspices de la Turquie. Les deux parties ont manifesté leur intention de mener ces pourparlers de bonne foi et dans un esprit d'ouverture. Elles ont décidé de poursuivre le dialogue entre elles de façon sérieuse et permanente, afin de réaliser l'objectif d'une paix complète conformément au mandat adopté à la Conférence de Madrid sur la paix au Moyen-Orient.

Cette annonce importante survient après presque deux ans de contacts indirects sous les auspices de la Turquie. Le Secrétaire général a chaleureusement félicité le Président Al-Assad et le Premier Ministre Olmert, ainsi que le Premier Ministre Erdoğan pour leurs efforts. Nous nous félicitons des importantes possibilités qu'offrent ces négociations et espérons qu'elles permettront de progresser sur ce volet important du processus de paix.

S'agissant du Liban, les récents événements survenus dans ce pays ont été pour le moins tumultueux. En quelques semaines, nous avons assisté à la fois aux effets destructeurs de la violence sectaire et à l'espoir et l'optimisme suscités par l'accord conclu par les dirigeants libanais le 21 mai, au Qatar.

Au cours des deux semaines qui ont précédé l'accord du 21 mai, le Liban était en proie à l'instabilité et à la violence. Le 6 mai, le Gouvernement libanais a déclaré que le réseau exclusif de télécommunications du Hezbollah était illégal et contraire à la Constitution et a annoncé le licenciement du chef de la sécurité de l'aéroport international de Beyrouth. En signe de protestation, le Hezbollah a fermé toutes les routes d'accès à l'aéroport de Beyrouth et d'autres routes principales dans certains quartiers de la capitale. Il en est résulté l'annulation de tous les vols en provenance et à destination de l'aéroport de Beyrouth, ce qui a paralysé le pays. Le Hezbollah a déclaré qu'il poursuivrait ses actions, jusqu'à ce que le Gouvernement annule les deux décisions.

Plus tard dans la journée, des échanges de tirs entre des membres de l'opposition et les forces progouvernementales ont eu lieu dans plusieurs districts de Beyrouth. La violence s'est rapidement intensifiée et s'est étendue à d'autres parties du pays, notamment à plusieurs zones de la vallée de la Bekaa, à Tripoli et au nord du Liban. D'intenses combats ont également eu lieu dans les montagnes du Chouf, où, selon des rapports, des roquettes et de l'artillerie lourde ont été utilisées.

Pendant toute cette période, l'ONU a maintenu des contacts étroits avec toutes les parties, afin de contenir la violence. Les hostilités se sont poursuivies jusqu'au 14 mai; environ 69 personnes ont été tuées et plus de 180 blessées.

Le 14 mai, un comité ministériel des ministres arabes des affaires étrangères, dirigé par le Premier Ministre du Qatar, cheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al-Thani, et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Amr Moussa, s'est rendu au Liban. Le comité a organisé des débats avec les parties pour mettre fin à la crise. Le 15 mai, le Gouvernement a annulé sa décision du 6 mai. Peu après, le comité arabe a annoncé un accord interlibanais appelant au calme dans les rues et au retrait de tous les éléments armés. L'accord de Beyrouth demandait également qu'un dialogue national libanais soit engagé le jour suivant à

Doha, dans le but de trouver un consensus sur les questions relatives à un gouvernement d'unité nationale et à certains aspects d'une nouvelle loi électorale, qui permettrait l'élection d'un président de la République.

Les dirigeants politiques libanais se sont rendus à Doha le 16 mai. Grâce aux efforts intensifs de l'Émir du Qatar, cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar, cheikh Hamad bin Jassim bin Jabr Al-Thani, et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Amr Moussa, les dirigeants libanais ont conclu un accord le 21 mai sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale et certains aspects d'une nouvelle loi électorale.

Le Secrétaire général s'est félicité de l'accord et a remercié le Qatar de ses efforts diplomatiques d'importance cruciale, qui ont permis aux dirigeants libanais de s'entendre sur les principales questions. Le Secrétaire général a également exprimé l'espoir que l'accord serait le prélude d'une période durable de réconciliation nationale, de stabilité politique, de paix et de progrès pour les Libanais et un tremplin pour la pleine mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les accords de Doha et de Beyrouth ont insisté sur l'importance fondamentale de renforcer l'autorité de l'État libanais sur toute l'étendue du Liban. Le Secrétaire général appuie le dialogue à ce sujet, qui sera dirigé par le Président Suleiman, élu le 25 mai 2008. Il se félicite également de la détermination déclarée des parties de renoncer à recourir aux armes et à la violence à des fins politiques.

Contrairement aux événements survenus à Beyrouth, la situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est généralement restée calme au cours du mois dernier. Pendant la période de conflit à Beyrouth et dans d'autres parties du pays, les forces armées libanaises ont continué leurs activités opérationnelles, et la FINUL et les forces armées libanaises ont continué de coordonner leurs opérations comme d'habitude, sans interruption.

Mon exposé a été long, mais, même selon les normes de la région, ce mois a été riche d'événements. Pour terminer, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, les efforts déployés par l'Égypte pour apaiser la violence à Gaza et dans les environs sont extrêmement importants, et l'ONU appuie fortement ces efforts. La réouverture des points de passage pour les secours humanitaires et le trafic commercial, avec la présence de l'Autorité palestinienne, sera indispensable si nous voulons préserver le calme. Un retour au calme et une amélioration de la situation à Gaza et dans les environs sont essentiels pour faire véritablement progresser les négociations israélo-palestiniennes et réunir la Cisjordanie et Gaza dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime. C'est pourquoi je suis déterminé à appuyer une stratégie plus positive à Gaza.

Deuxièmement, il faut intensifier les progrès sur la piste d'Annapolis, au niveau tant des négociations politiques que des actions sur le terrain, en dépit des difficultés internes propres à chacune des parties. Nous continuons d'encourager et d'aider les parties à intensifier la coopération sur ces sujets et à remplir les engagements définis par la Feuille de route. Nous encourageons les partenaires régionaux à poursuivre et à intensifier l'appui qu'ils apportent au processus bilatéral et exprimons notre ferme appui à l'Initiative de paix arabe dans ce contexte.

Troisièmement, nous nous félicitons du rôle de chef de file joué par les acteurs régionaux afin de trouver des solutions pacifiques sur plusieurs fronts. Il s'agit d'une évolution positive, qui ouvre des possibilités sur lesquelles nous espérons pouvoir nous appuyer. Le Secrétaire général demeure déterminé à assurer la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité et à œuvrer pour une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Serry de son exposé, qui, comme il l'a dit, a été long. Toutefois, je pense que la situation sur le terrain le justifiait. Contrairement à certains exposés précédents que nous avons entendus, celui-ci nous livre certains éléments positifs aussi bien que négatifs.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 30.*